

Depuis Saint-Pierre de Chaillot

Publié le 26 novembre 2024 · Abbé Jean-Michel Gleize · 6 min de lecture



Quand le Père Horovitz lance une cyber-attaque contre la Fraternité...

1. La mode est désormais à ce qu'il est convenu d'appeler les « Youtubeurs ». Le néologisme entend désigner tous ceux qui s'expriment sur l'internet par le biais de vidéos, le support audio-visuel faisant largement fortune.
2. Bonne fortune, pourvu qu'elle ne survienne pas au détriment de ceux qui s'efforcent d'éclairer les esprits, au gré de la saine doctrine catholique. Voilà pourquoi nous ne pouvons que déplorer le genre d'attaques qui prennent pour cible, à qui mieux, la Fraternité et ses « positions », à l'heure de *Traditionis custodes et Fiducia supplicans*. L'une des dernières en date nous est venue du Père Olivier Horovitz, prêtre catholique en poste à la paroisse parisienne de Saint-Pierre de Chaillot, et qui s'exprime régulièrement sur sa chaîne « YouTube »^[1]. Le bon Père s'efforce visiblement de motiver ses ouailles, tant sur le plan du dogme que sur celui de la morale, Évangile en main. Il n'a pas peur de parler de l'Enfer éternel (auquel conduit le péché de luxure) et vante les mérites de saint Thomas d'Aquin, docteur commun de l'Église. Il s'attarde beaucoup à vouloir démontrer l'inanité de la thèse sédévacantiste.

3. Dieu soit loué de ses apostoliques efforts.

4. Faudrait-il, pour autant, se laisser déstabiliser par sa récente prestation, qui s'en prend à la Fraternité Saint Pie X, nommément désignée, et au site « La Porte Latine »^[2] ? L'enjeu étant celui du refus de la nouvelle messe de Paul VI : le Père Horovitz voit dans ce refus l'indice d'un sédévacantisme inavoué. Ladite vidéo dure 9.37 minutes. Elle donne la mesure de la pauvreté du genre d'argumentation que l'on nous oppose ordinairement sur l'internet.

5. Jusqu'à la 4^e minute, le Père bavarde et tourne autour du pot sans aborder le fond du sujet.

6. Puis, durant 5 minutes, il se contente de répéter l'affirmation diffusée sur le site de La Porte Latine et qui sert de titre à notre argumentation : « 62 raisons de ne pas assister à la messe de Paul VI ». Il la récupère pour lui donner la dimension d'une formule choc, dont il accuse le choc et dont le choc lui sert de réplique : puisque c'est choquant, c'est forcément exagéré et faux. Et c'est tout. Le Père Horovitz n'examine aucun de ces 62 arguments, qu'il ne cite même pas. En substance, son argumentation consiste à dire que, si l'on refuse la messe de Paul VI, il y a, *a priori*, une preuve de sédévacantisme, quels que soient les arguments à l'appui de cette conclusion.

7. Ce n'est pas du tout sérieux :

- ni dans la forme, qui prend l'allure d'une manipulation émotionnelle et rhétorique.
- ni dans le fond, puisque notre intervenant nie résolument tout problème et refuse de considérer la position et les arguments de son adversaire – ce que pourtant saint Thomas commence toujours par faire. Il prétend réfuter ce qu'il ne connaît pas ! Il fait seulement appel à l'obéissance aveugle. Son propos n'amène aucune distinction, aucune réponse aux arguments avancés par la Fraternité, aucun état des lieux (ne serait-ce, par exemple que les fruits de cette nouvelle messe, qui a vidé les églises).

8. Le Père Horovitz réitère sans arrêt un amalgame simpliste : si on refuse d'assister à la messe de Paul VI, c'est qu'on la considère comme invalide. Alors que le lien du refus à l'imputation d'invalidité n'est pas nécessaire. Nous refuserions tous – catholiques que nous sommes – d'assister à une messe noire satanique, alors que pourtant, célébrée par un vrai prêtre, une telle messe sacrilège est (malheureusement) valide. Nous refusons aussi d'assister aux messes célébrées par des schismatiques orthodoxes, alors qu'elles sont valides.

9. Autre argument tout aussi simpliste : les paroles de la consécration sont dans la messe de Paul VI les mêmes que celles de la messe de saint Pie V et par conséquent les deux messes s'équivalent. Ce genre de réplique tombe à faux, parce que ce qui est en question est précisément un rite, c'est à dire un ensemble de paroles et de gestes qui doivent se compléter pour garder leur signification. C'est bien pourquoi, les paroles de la consécration dans le missel de Paul VI sans l'offertoire de la messe de saint Pie V ne sont pas exactement les mêmes, du point de vue de leur signification précise, que dans la messe de saint Pie V. Ce qui pose malgré tout problème, même si l'on ne va pas jusqu'à conclure à une invalidité de principe.

10. Le Père Horovitz part du sophisme du « tout ou rien » pour reprocher à la Fraternité de ne pas se dire sédévacantiste alors qu'elle refuse Vatican II et la messe de Paul VI. Ce n'est pas logique, dit-il, de professer un tel refus et de dire en même temps que le Pape est bien Pape. Ce n'est peut-être pas logique de la logique pure d'un esprit abstrait ; mais c'est la logique surnaturelle

de la prudence que nous commande une situation d'exception : d'un côté la nécessité pour l'Église de reconnaître un chef visible, l'évêque de Rome ; de l'autre le fait avéré de la trahison des hommes d'Église qui renient la Tradition. S'il fallait être logique jusqu'au bout, saint Athanase n'eût-il pas dû proclamer la déchéance du Pape Libère ?

11. Le Père Horovitz termine son propos en invoquant un argument très émotionnel, Comment refuser de célébrer la messe de Paul VI, alors que cette célébration pourrait éviter à 10 personnes d'aller en Enfer ? A cette pétition de principe, que répondre ? Si la messe de Paul VI est bonne et sanctifiante, certes oui la célébration en sera salutaire. Si elle ne l'est pas, ce seront 11 personnes qui iront en Enfer. Il conviendrait donc de sortir du doute, et de réserver sa conduite.

12. Un point positif : le Père arbore de belles moustaches à la mode d'autrefois et, par-dessus sa soutane (ou son clergyman), une « veste de classe royale » qui lui vaut les congratulations de ses abonnés.

Notes de bas de page

1. <https://www.youtube.com/@chainecatholiqueduperehoro6493>
2. <https://www.youtube.com/watch?v=cNwjvvnDEio>

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/depuis-saint-pierre-de-chaillot

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France